

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 277

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

OBJET

Cession au profit de la Régie Départementale des Transports (RDT) 13 de certains
des immeubles bâtis et non bâtis mis à sa disposition

**Direction Générale Adjointe de l'Équipement du Territoire
Service Acquisitions et Recherches - Direction des Études de la
Programmation et du Patrimoine
1.25.55**

PRESENTATION

Par délibération du 9 septembre 2016, la Commission Permanente a validé, au profit de la RDT 13, au prix de 3 595 000 € sous réserve des avis de France Domaine, la cession de différents biens bâtis et non bâtis mis à sa disposition sur diverses communes du Département.

Aujourd'hui, les estimations précitées nous sont parvenues. Le présent rapport a pour objet d'examiner les conditions financières des cessions.

PROPOSITIONS

Les biens que souhaite acquérir la RDT 13 sont les suivants. Pour certains d'entre eux, la RDT 13 ayant réalisé des travaux importants sur ces sites ou ayant versé une participation financière au Département, il est proposé de déduire le montant de ces investissements des évaluations de France Domaine.

Ainsi :

- Le dépôt d'Aix-en-Provence sis avenue Ernest Prados, cadastré section HX n°4 et 45, composé de différents bâtiments :

Le prix fixé par France Domaine s'élève à 2 428 000€ Toutefois, les travaux réalisés par la RDT 13 sur ce site et sa participation financière aux travaux du Département s'élevant respectivement à 455 000 € et 500 000 €, soit au total une somme de 955 000 €, le prix de vente retenu s'établirait à **1 473 000 €** (soit 2 428 000 € - 955 000 €),

- Le dépôt de Châteauneuf-les-Martigues sis avenue de la Moute cadastré section BT n°157 à 160, 162 et 163 avec bâti :

Le prix de France Domaine s'élève à 530 000 € et les travaux effectués par la RDT 13 à 300 000 € Le prix de vente retenu serait de **230 000 €** (530 000 – 300 000),

- Le dépôt/siège du Pôle ferroviaire et ateliers de maintenance d'Arles 17 rue de Hongrie, cadastré section AK 325 et AR537 avec bâtis.

Le prix France Domaine est de 1 697 000 € La RDT 13 a investi sur ce site une somme de 2 500 000 € et pour sa part le Département a participé à hauteur de 829 000 € Compte tenu du montant des travaux réalisés par la RDT 13, supérieur à la valeur vénale du bien, le prix de vente serait de **829 000 €** représentant la somme versée par la collectivité.

- La gare de Marignane avenue du 8 mai 1945, cadastrée section BO n°140 :

Le prix France Domaine s'élève à 343 680 € Les travaux réalisés par la RDT 13 s'établissent à 100 000 € Le prix de vente serait donc de **243 680 €**

Soit un total de **2 775 680 €**

Par ailleurs, la RDT 13 étant intéressée par d'autres biens bâtis et non bâtis, sur les lignes Arles- Fontvieille et Pas des Lanciers- La Mède, il est également proposé de les lui céder au prix de France Domaine. Toutefois, quelques parcelles ne représentant quasiment que du chemin de fer ou bien étant situées à proximité immédiate du chemin de fer, il est proposé de les céder au prix de 1 euro.

Il s'agit :

Ligne	Commune	Biens	Références cadastrales	Valeur France Domaine
Arles Fontvieille	Arles	Parcelles	AL 34, AM 1, AN 1, 23, CT 6	5 €(1 €parcelle, voie ferrée)
Arles Fontvieille	Fontvieille	Gare de Fontvieille	AE 1	150 000 €
Arles Fontvieille	Fontvieille	Parcelles	AD 22, Solde AH 6, AL 222, AM 35, AR 93, AS 49, CP 1, 2, 19 CT 26, CV 11, CR 48, 84	13 €(1€parcelle, voie ferrée)
Pas des Lanciers-La Mède	Marignane	Maison de garde, chemin des Granettes	BI 125	121 600 €
Pas des Lanciers-La Mède	Marignane	Parcelles	AV 179, AW 70, BB 135, 57, 74, BC 18, 22, 47 BD 83, 98, BI 62, BK 101, 53, 82, BN 25, BO 141, BP 31, BS 28, BT 63, BW 14, CD 108, 109, 111, 153, 170	37 000 €
Pas des Lanciers-La Mède	Châteauneuf-les-Martigues	Châteauneuf-les-Martigues Bd Audibert	AK 419	215 000 €
Pas des Lanciers-La Mède	Châteauneuf-les-Martigues	Gare de la Mède, avenue Mirabeau et parcelles attenantes	AI 164, 168, 169, AK1, AL 381 (issue AL 192 issue de AL 2), AV 51, 58, 59, AW 76, 77, BT 81, BV 22, BX 24, 47, CA1 CC 1, 5, 8 CE 187, 193 (gare), 196, 200, 244	258 200 €
TOTAL				781 818 €

Il est donc proposé d'approuver la cession des biens ci-dessus au prix total de 3 557 498 € et d'autoriser la signature des actes correspondants ainsi que de tout autre document se rapportant à cette opération.

INCIDENCES FINANCIERES

La recette d'un montant total de 3 557 498 € sera imputée au chapitre 77, fonction 0202, article 775, programme 10093, opération 1005936 du budget départemental.

Les frais notariés seront à la charge exclusive de l'acquéreur.

Au bénéfice de ce qui précède et sur proposition de Monsieur le Délégué des bâtiments Départementaux et du Patrimoine, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL